Envoyé en préfecture le 22/07/2026
Reçu en préfecture le 22/07/2026
Publié le
ID : 022-212203772-20260722-DB_2026_45-DE

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR

ARRONDISSEMENT DE SAINT-BRIEUC

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté – Égalité - Fraternité

COMMUNE DE TREVENEUC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE ORDINAIRE DU 21 JUILLET 2026

Nombre de Conseillers Municipaux :
En exercice : 15
Présents : 12
Votants : 14

Date de convocation :
LE 16/07/2026

Délibération DB-2026-45

SBAA : DESIGNATION DES DELEGUES DE LA COMMUNE A LA COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES (CLECT)

L'An Deux Mil Vingt Six, le Vingt et Un Juillet à Dix-huit Heures le Conseil Municipal de TRÉVENEUC, Légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de Tréveneuc sous la Présidence de SERANDOUR Marcel, Maire.

PRÉSENTS : BIGOURIE Séverine, CHARTIER Pierre-Yves, DESPOIX Maryse, DRILLET Alain, ESCANDE Bernard, GOULVEN Amélie, HIRIGOYEN Julie, KERVOËL Annick, LE ROUX Marie, SERANDOUR Marcel, SZYSZKA-COLLARD Sandrine et SZYSZKA Jean-Lou

ABSENTS REPRESENTES : CHAMPAGNE Isabelle, procuration à SERANDOUR Marcel - PELLAN Nicolas, procuration à Alain DRILLET

ABSENT : CLOCHET Jean-Jacques

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : SZYSZKA Jean-Lou

La séance est ouverte à dix-huit heures par Marcel SERANDOUR.

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L. 5211-5 II relatif à la composition et aux missions de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) ;

Vu les statuts de la Communauté de communes (ou d'agglomération) dont Tréveneuc est membre, prévoyant la représentation de chaque commune membre au sein de ladite commission ;

Considérant qu'il convient de désigner un représentant titulaire et un représentant suppléant pour siéger et faire valoir les intérêts de la commune de Tréveneuc lors des évaluations de transferts de charges ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTIONS
14		

- ✓ **DÉSIGNE** en qualité de délégué titulaire de la commune de Tréveneuc à la CLECT : **Monsieur le Maire**
- ✓ **DÉSIGNE** en qualité de déléguée suppléante de la commune de Tréveneuc à la CLECT : **Madame Isabelle Champagne, 1ère adjointe.**
- ✓ **CHARGE** Monsieur le Maire de notifier la présente délibération au Président de Saint-Brieuc Armor Agglomération.

Pour extrait conforme

Le secrétaire de séance,
Jean-Lou SZYSZKA

Le Maire,
Marcel SERANDOUR

MAIRIE DE TREVENEUC (Côtes-d'Armor)